



Maison de santé
pluridisciplinaire (MSP)
1,2 million d'euros

Église
1,2 million d'euros

Dont subventions attribuées par :

- Département de l'Essonne
- Région Ile-de-France
- État :
 - DSIL (Dotation de soutien à l'investissement local)
 - Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux (DETR)
 - Direction Régionale des Affaires Culturelles (DRAC)
- Caisse d'Allocations Familiales (CAF)

Tribunes et vestiaires
Parc des Sports
1 million d'euros

Hôtel de ville
300 000 €

Réhabilitation
Classes École Herriot
35 000 €